

**Rapport « Vous nous avez dit »
Demande de soumissions par défis (SPD) pour
des actifs de données fiables et découvrables pour étayer la prise de décisions**

Veillez noter qu'il s'agit d'une première série de réponses aux commentaires reçus lors des sessions d'invitation à peaufiner. Certaines questions soulevées nécessitent un examen plus approfondi au nom de SPC. À cette fin, ce document sera mis à jour avec un ensemble complet de réponses dans la (les) semaine (s) à venir.

Objet du présent document

Dans le cadre du processus d'approvisionnement 3.0, Services partagés Canada (SPC) met à l'essai un modèle amélioré d'engagement avec le secteur privé. L'objectif consiste à recueillir les commentaires des fournisseurs tout au long du processus de passation de marchés afin de préciser rapidement les éléments de ce processus, au besoin. SPC s'engage à prendre en considération les suggestions qu'il reçoit avec un esprit ouvert et à en rendre compte aux fournisseurs de manière transparente.

Ce rapport traite des commentaires reçus par l'entremise du questionnaire Slido.

La rétroaction a donné lieu à un appel à la modification des exigences. Les modifications doivent être apportées dans la version finale de l'énoncé des défis (ED), elles ne seront donc pas nécessairement indiquées dans le présent document.

Réponse à la rétroaction

| |
|--|
| Méthode de notation |
| Commentaire : La différence entre l'attribution d'une note de 1, 2 et 3 points est évidente, mais la différence entre l'attribution d'une note de 4 ou 5 points pour une solution semble être subjective. |
| Réponse de SPC Veillez consulter la page 36. Exemple de notation Pour le critère EF1 – Capacité de stockage et de publication : Définitions, métadonnées opérationnelles et taxonomie pour les principaux termes et entités opérationnelles. Au minimum, le soumissionnaire démontre que la solution contient les éléments suivants et la capacité de sauvegarder le contenu ci-dessous dans le Glossaire opérationnel intégré (GOI) : – une zone de texte permettant d'entrer le responsable des données; – une zone de texte ou un contrôle qui indique comment les métadonnées opérationnelles peuvent être utilisées; – une zone de texte ou un contrôle qui indique comment les métadonnées opérationnelles sont liées aux métadonnées techniques; – un contrôle (de l'arborescence ou du défilement) qui démontre la relation de la taxonomie avec d'autres métadonnées opérationnelles. Les points seront attribués comme suit : – tous les quatre (4) éléments démontrés équivalent à la note 3 – satisfait au critère; – plus d'éléments pertinents = 4 ou 5 points selon le niveau de démonstration. |

Mesure prise par SPC

Clarification fournie.

Questions, réponses et mesures prises**1. Énoncés de problèmes et défis****Partie 1 : Question 1.3****Commentaire**

Il serait utile d'avoir plus de détails sur les technologies liées aux données utilisées. Nous imaginons qu'il en existe une grande variété, mais il serait utile de savoir que, par exemple, « systèmes opérationnels de gestion de bases de données » signifie Oracle et SQL de Microsoft. Cela est encore plus important pour les outils de modélisation des données et d'ETC (certains fournisseurs peuvent ne prendre en charge qu'un seul de ces outils, très peu d'entre eux...).

Réponse de SPC

Point accepté; on modifiera la trousse.

Mesure prise par SPC

Réviser l'ÉD.

2. Exigences techniques**Partie 2 : EF1 – Capacité de stockage et de publication**

La solution doit stocker et publier les éléments suivants en ce qui concerne les données de SPC :

- définitions, métadonnées commerciales et taxonomie pour les principaux termes et entités commerciales;
- métadonnées opérationnelles et techniques
- possibilité de lier une entrée de catalogue à un terme organisationnel;
- doit être capable de déterminer si les métadonnées techniques sont un entrepôt de données;
- publie une procédure pour demander l'accès à un actif de données;
- a la capacité de déterminer si un actif de données est conservé ou éliminé;
- normes et politiques relatives aux données;
- prend en charge les normes de métadonnées de l'industrie;
- renseignements sur les acteurs de la gouvernance des données, y compris les propriétaires et les gestionnaires de données;
- renseignements sur les données faisant autorité, les données de référence et les données de base.

Commentaire

Les exigences peuvent être mal interprétées en raison du manque d'exemples ou de spécificité des termes techniques. En tant que fournisseurs, nous ne savons pas comment SPC définit les termes, c'est-à-dire les métadonnées opérationnelles, techniques et commerciales, etc.

Les normes et/ou politiques en matière de données ne sont généralement pas publiées dans les solutions du Glossaire opérationnel intégré (GOI).

Réponse de SPC

Les normes industrielles des types de métadonnées sont établies par la Data Management Association, mentionnée à la fois dans le Data Management Book of Knowledge et Dataversity.net. SPC définira ces termes afin d'établir une base de référence sur les types de métadonnées que nous souhaitons saisir.

En ce qui concerne le commentaire sur ce qu'un glossaire publie généralement, les solutions du GOI sont utilisées pour automatiser la gouvernance des données au sein des organisations. Idéalement, le GOI est utilisé pour saisir et socialiser les normes ou politiques de données auprès de la communauté de gouvernance des données.

Mesure prise par SPC

SPC fournira des définitions, y compris un lien menant vers une page Web de Dataversity comme point de référence pour nos définitions dans l'ÉDD révisé.

Définir les types de métadonnées.

Métadonnées commerciales : Fournit la signification des données, en définissant les termes dans le langage courant sans tenir compte de la mise en œuvre technique. Se concentre en grande partie sur le contenu et l'état des données et inclut des détails relatifs à la gouvernance des données.

Métadonnées techniques : Fournit des renseignements sur le format et la structure des données selon les besoins des systèmes informatiques. Parmi les exemples de métadonnées techniques, on peut citer les tableaux de base de données physiques, les autorisations d'accès, les modèles de données, les règles de sauvegarde, la documentation sur la mise en correspondance et le traçage de données.

Métadonnées opérationnelles : Ce type de métadonnées « décrit les détails du traitement et de l'accès aux données », selon le DMBOK. Parmi les divers exemples de métadonnées opérationnelles, citons les journaux d'exécution des tâches, les règles de partage des données, les journaux d'erreurs, les résultats des vérifications, les divers plans de maintenance des versions, les règles d'archivage et de conservation, etc...

Les définitions proviennent de l'adresse suivante : <https://www.dataversity.net/what-is-metadata/>.

Partie 2 : EF3 – Fonctionnalité de collaboration

Commentaire

Il serait utile de se concentrer sur les raisons pour lesquelles cette fonctionnalité est bénéfique. On peut supposer que vous voulez guider les utilisateurs vers les meilleures données pour leurs fins en vous fondant sur des évaluations, des commentaires, des certifications, etc.

Réponse de SPC

Les solutions du GOI sont utilisées pour automatiser la gouvernance des données au sein de l'organisation. L'avantage de la collaboration dans le GOI est de pouvoir saisir et partager les normes ou politiques de données à la communauté de gouvernance des données.

Mesure prise par SPC

Clarification fournie.

Partie 2 : EF4 – Apprentissage machine – suggestions?

La solution, qui fait appel à un algorithme d'apprentissage machine, recoupe les actifs d'information disponibles afin d'apporter une meilleure compréhension à l'utilisateur.

Le recoupement des métadonnées peut apporter encore plus de renseignements à l'utilisateur. Les références croisées devraient également réduire le temps que les utilisateurs passent à chercher.

**Les actifs d'information sont des éléments qui touchent, contiennent ou décrivent des données.

Commentaire

Le résultat de l'exigence obligatoire n'est pas clairement défini. Les fonctionnalités attendues ne sont pas claires. Les exigences de démonstration (à la page 39 du document de SPD) ne concordent pas avec l'exigence obligatoire EF4 (à la page 61) et précisent différentes exigences fonctionnelles obligatoires (Collaboration). La grille d'évaluation des présentations, aux pages 39-44, ne couvre qu'un sous-ensemble des exigences obligatoires EF et ENF. Le Canada pourrait choisir une solution qui passerait à la phase de réponse écrite sans respecter les exigences obligatoires, c'est-à-dire EF4-EF9.

Réponse de SPC

Cela montre la différence entre un marché public traditionnel, où l'État veut parfois être rassuré avant la signature du contrat qu'une solution donnée répondra à toutes les exigences de rendement. Cette passation de marché agile s'appuie sur un processus d'évaluation simplifié. SPC *choisit délibérément de n'évaluer que la capacité de la solution à répondre à un sous-ensemble des exigences lors de la présentation.*

SPC a vérifié qu'il n'y avait pas de décalage entre la p. 39 et l'EF4. La présentation pour l'exigence EF4 est notée à la p.40.

Pour cette sollicitation, les résultats ne sont pas précisément définis.

Mesure prise par SPC

Cela correspond à ENF3, et non à EF4. Précisions apportées.

Partie 2 : EF6 – Processus d'établissement de rapports – suggestions?

La solution de catalogue doit au moins signaler chaque activité dans un processus de travail défini, la date cible d'achèvement de l'activité, l'état de l'entrée de catalogue associée, le nom et l'identification de l'entrée de catalogue, et un différenciateur visuel évident pour les entrées dont la date cible est imminente et dépassée.

Commentaire

Le document de SPD (page 62) comporte deux exigences EF6.

Réponse de SPC

On corrigera la numérotation.

Mesure prise par SPC

Numérotation correcte aux pages 61 et 62.

Partie 2 : EF7 – Fonctionnalité de recherche sémantique

La solution doit comprendre une fonctionnalité de recherche sémantique conviviale et robuste qui n'exige pas la connaissance d'un langage d'interrogation.

- La solution doit permettre aux utilisateurs d'ajouter leurs propres balises de recherche à une entrée de catalogue afin d'enrichir les métadonnées.
- La solution doit permettre une recherche graphique et un filtrage des entrées du catalogue.
- La solution doit fournir une représentation graphique (ou visuelle) des relations naturelles entre les éléments de métadonnées.

| |
|--|
| <ul style="list-style-type: none"> • La solution doit permettre l'utilisation de la visualisation pour afficher de multiples types de relations entre les actifs de données. • La solution doit permettre l'utilisation de la technologie d'apprentissage machine pour automatiser le processus de découverte, d'inventaire, de profilage, de marquage et de création de relations sémantiques entre les ressources de données réparties et cloisonnées. |
| <p>Commentaire</p> <p>En ce qui concerne l'exigence « La solution doit permettre l'utilisation de la technologie d'apprentissage machine pour automatiser le processus de découverte, d'inventaire, de profilage, de marquage et de création de relations sémantiques entre les ressources de données réparties et cloisonnées », le comportement attendu de la technologie d'apprentissage n'est pas clairement défini.</p> |
| <p>Réponse de SPC</p> <p>La technologie d'apprentissage machine améliore la fonctionnalité de recherche sémantique. La technologie du langage machine tenterait de découvrir les relations naturelles entre les actifs d'information. Créer ou fournir des éléments de balisage des actifs d'information en fonction du comportement de recherche d'un utilisateur. Au fur et à mesure que l'utilisateur interagit avec le système, il apprendra quels sont les actifs d'information qui l'intéressent et fera des suggestions.</p> |
| <p>Mesure prise par SPC</p> <p>Clarification fournie.</p> |

| |
|--|
| <p>Partie 2 : EF8 – Traçabilité des données</p> <p>La solution permet de capturer et de publier la traçabilité des données à travers les multiples étapes du cycle de vie des données : acquises, partagées, archivées et purgées.</p> <p>Prise en charge des outils ETC de premier niveau et fourniture de connecteurs natifs et d'API basées sur REST pour rechercher et extraire le contenu de la traçabilité des données.</p> |
| <p>Commentaire</p> <p>Les « outils d'ETC de premier niveau » ne sont pas définis dans le document.</p> |
| <p>Réponse de SPC</p> <p>Actuellement, SPC ne dispose que de SSIS et de Talend comme outil d'ETC. Ces outils ne sont pas des outils de premier niveau. Les outils de premier niveau sont Informatica, Data Stage d'IBM et SQL de Microsoft.</p> |
| <p>Mesure prise par SPC</p> <p>SPC doit mettre à jour la sollicitation afin d'énumérer les éléments des critères d'évaluation à démontrer aux fins de l'évaluation (pièce jointe 6 – Critères d'évaluation). Cela comprendra également la liste des éléments avec lesquels la solution interagirait pendant la phase de prototype.</p> |

| |
|--|
| <p>Partie 2 : FR9 – Interopérabilité – suggestions?</p> <p>La solution assure l'interface et interagit avec l'outil de gestion de la qualité des données.</p> |
| <p>Commentaire</p> <p>Il serait utile d'être plus précis. On pourrait dire qu'Excel de Microsoft est un outil de qualité des données. Suggérer « une solution de qualité des données reconnue par l'industrie » ou « un outil de gestion de la qualité des données reconnu comme un chef de file par les analystes de l'industrie », ou quelque chose de similaire.</p> <p>SPC en possède-t-il un avec lequel il aimerait travailler?</p> |
| <p>Réponse de SPC</p> |

Par solution de QD, SPC signifie produits commerciaux/COTS. Bien que SPC ne dispose pas d'une solution de QD pour le moment, il envisage d'en acquérir une dans un avenir proche et souhaite confirmer la possibilité de connexion avec un éventuel outil.

Mesure prise par SPC

Exigence révisée. SPC affichera le dossier de sollicitation révisé sur le site Achat et Vente.

Partie 2 : ENF1 – Exigence de rendement

Le rendement de la solution doit être conforme à ce qui suit :

Elle doit prendre en charge au minimum 6 000 utilisateurs, soit 500 utilisateurs simultanés ayant des droits de lecture de base et 100 utilisateurs simultanés ayant un rôle de gestionnaire des données (rôle d'auteur/contributeur). Elle doit prendre en charge 1 000 sources de données contenant jusqu'à 100 000 métadonnées.

Commentaire

Veuillez caractériser les activités des 6 000 utilisateurs – combien d'utilisateurs réels (par opposition aux utilisateurs concurrents) seraient des auteurs/contributeurs?

Réponse de SPC

Conformément à l'exigence, au moins 500 utilisateurs simultanés qui ont des droits de lecture de base et 100 utilisateurs simultanés qui ont un rôle de responsable des données (rôle d'auteur/contributeur).

Mesure prise par SPC

Précisions apportées.

Partie 2 : ENF2 – Déploiement sur place

La solution proposée doit pouvoir être déployée et exploitée au sein d'un centre de données géré par SPC.

Commentaire

Cette exigence est en contradiction avec la politique « Le nuage d'abord » du Secrétariat du Conseil du Trésor. En outre, tous les outils de nouvelle génération ont au moins certains composants qui sont exploités et gérés dans le nuage, privé ou public, et en PaaS, en SaaS ou en IaaS. Afin que SPC puisse tirer parti des meilleures technologies et qu'il harmonise la solution sur la politique « Infonuagique d'abord » du SCT, nous recommandons vivement de reformuler cette exigence pour inclure les déploiements hybrides – collecte de métadonnées sur site avec interface infonuagique et dépôt de métadonnées.

SCT « Stratégie d'adoption de l'informatique en nuage du gouvernement du Canada : Mise à jour de 2018 » : les services d'informatique en nuage sont désignés et évalués comme la principale option de prestation de services lorsqu'on procède à des investissements en matière de TI ou qu'on lance des initiatives, des stratégies et des projets de la TI. En s'appuyant sur le Gouvernement du Canada Guide de Sélection du Nuage Approprié, les DPI des ministères et des organismes choisiront l'un des modèles de déploiement suivants, dans l'ordre de priorité suivant : a) nuage public; b) nuage hybride; c) nuage privé; d) non infonuagique. Les DPI des ministères et des organismes choisiront l'un des modèles de service de nuage suivants, dans l'ordre de priorité suivant : a) logiciel en tant que service (SaaS); b) plateforme en tant que service (PaaS); c) infrastructure en tant que service (IaaS).

Réponse de SPC

Nous examinons les réactions et discutons de la meilleure façon d'y répondre.

Mesure prise par SPC

À déterminer.

Partie 2 : ENF3 – Déploiement infonuagique

La solution doit être capable de se connecter et de fonctionner dans une infrastructure basée sur le nuage.

Commentaire

Cette exigence obligatoire est en contradiction avec l'exigence obligatoire ENF2.

Réponse de SPC

Nous examinons les commentaires reçus et discutons de la meilleure façon d'en tenir compte.

Mesure prise par SPC

À déterminer.

Partie 2 : ENF4 – Plateforme comme service sur le nuage – suggestions?

La solution doit fournir une plateforme comme service (PaaS); le fournisseur est alors chargé de fournir :

- une plateforme infonuagique afin d'exploiter tous les composants de la solution logicielle;
- tous les services professionnels nécessaires pour gérer la plateforme comme composant de la solution, au moins l'application de la sécurité, les correctifs, la sauvegarde et la récupération, la configuration de la plateforme;
- la fourniture de la capacité de stockage de la plateforme nécessaire pour gérer toutes les fonctions requises de la solution identifiées dans l'énoncé des défis, 100 Go de capacité pour l'échelonnement des entrées et sorties des fichiers de métadonnées de la solution du GOI.

Commentaire

Bien que ces catégories soient flexibles, ce qui est décrit est un service géré fourni sur l'IaaS d'un fournisseur de services infonuagiques, plutôt qu'une véritable PaaS. Nous recommandons de réécrire la puce 2 de l'exigence comme suit : « Tous les services de plateforme nécessaires pour gérer la plateforme en tant que service, au minimum l'application de la sécurité, de correctifs, de la sauvegarde et de la récupération, du stockage et de la configuration de la plateforme ». Nous recommandons de retirer la puce n° 3, car le stockage est implicite dans la PaaS et est couvert par la puce n° 2.

Réponse de SPC

Nous examinons les commentaires reçus et discutons de la meilleure façon d'en tenir compte.

Mesure prise par SPC

À déterminer.

Partie 2 : ENF8 – Sécurité

La solution proposée doit assurer la transmission sécurisée et confidentielle de l'information avec une protection adéquate contre les attaques malveillantes et l'exposition accidentelle (p. ex. contamination croisée) en utilisant l'infrastructure de sécurité au sein de SPC.

Commentaire

Une description plus détaillée ou une documentation plus pointue pour « l'infrastructure de sécurité au sein de SPC » serait utile étant donné qu'il s'agit d'une exigence obligatoire.

Réponse de SPC

SPC est en train de revoir cette exigence.

Mesure prise par SPC

À déterminer.

Partie 2 : ENF10 – Outil d’ingestion de métadonnées – suggestions?

La solution doit permettre d’acquérir des métadonnées à partir des actifs d’information, qui ne font pas partie de la structure typique des dépôts.

La classification des actifs d’information va comme suit :

- les sources de données qui sont classées comme des systèmes de gestion de bases de données opérationnelles (SGBDO) (informatique, sur place, hybride);
- les systèmes de modèles de données;
- les systèmes de renseignement opérationnel;
- les systèmes d’extraction, de transformation et de chargement;
- les sources de données de fichiers non hiérarchiques, c’est-à-dire au moins les fichiers .text, .CSV, .xls.

Commentaire

Des précisions seraient utiles. Il peut y avoir des fournisseurs qui ne prennent en charge qu’une seule solution (c’est-à-dire la leur) dans ces espaces. On ne sait pas très bien ce que signifie « métadonnées qui ne font pas partie de la structure typique des dépôts ». Nous suggérons de supprimer cette exigence, car elle semble faire double emploi, à moins que des précisions supplémentaires ne soient fournies.

Réponse de SPC

SPC mettra cette exigence à jour.

Mesure de SPC

Le contenu sera mis à jour.

Partie 2 : ENF14 – Environnements pris en charge et compatibilité des logiciels

Fournir une documentation indiquant quels sont les environnements pris en charge pour le logiciel. De même, fournir toute compatibilité logicielle qui démontre que les composants logiciels ou les systèmes peuvent fonctionner de manière satisfaisante ensemble sur le même ordinateur ou sur des ordinateurs différents qui sont reliés par un réseau informatique.

Commentaire

L’exigence n’est pas claire. Envisager de fournir un cas d’utilisation décrivant les fonctionnalités requises.

Réponse de SPC

Cas d’utilisation pour les environnements soutenus.

Certaines versions de logiciels peuvent ne pas être adaptées ou prises en charge dans certains environnements. Par exemple, on ne peut plus connecter SAS EG 8.1 à SQL Server 2012 de Microsoft, car SQL Server 2012 n’est pas une instance de SQL Server prise en charge par Microsoft.

Mesure prise par SPC

Clarification fournie.

3. Critères d’évaluation

Partie 3 : EF2 – Capacité de connexion – suggestions?

Le soumissionnaire devrait démontrer comment la solution proposée peut se connecter à des sources de données qui sont classées comme des entrepôts de données de premier niveau sur site et des technologies infonuagiques publiques.

Commentaire

Bien qu'il existe une définition de la connectivité requise de SGBDO et de la collecte de métadonnées (à la page 38 du document de SPD), il n'est pas clairement défini quels sont les outils utilisés pour gérer les données pour la veille stratégique, la modélisation des données, l'extraction, la transformation et le chargement et le Bus de service d'entreprise (BSE).

S'ils sont obligatoires (« au minimum »), le pointage ne serait-il pas de 5 ou 0?

Réponse de SPC

SPC examine les commentaires reçus et détermine comment en tenir compte.

Mesure prise par SPC

À déterminer.

Partie 3 : EF2 – Capacité de connexion

Le soumissionnaire devrait démontrer comment la solution proposée peut se connecter à des sources de données qui sont classées comme des systèmes de gestion de bases de données opérationnelles (SGBDO) et des technologies infonuagiques.

Au minimum, le soumissionnaire démontre que la solution est capable de se connecter aux types de sources de données suivants :

Plateformes infonuagiques (au minimum, elles doivent prendre en charge)

1. AWS
2. Azure

SGBDO (au minimum, devrait prendre en charge)

1. Oracle
2. SQL Server de Microsoft
3. DB2
4. Netezza
5. SAP (Hana)
6. MySQL
7. MariaDB
8. MongoDB

Des points supplémentaires seront attribués pour une solution qui prend en charge la connexion hybride, c'est-à-dire qui pourrait se connecter aux deux types de sources de données sans connecteur tiers supplémentaire.

Commentaire : S'ils sont obligatoires (« au minimum »), le pointage ne serait-il pas de 5 ou 0? Au-delà du « minimum », pourquoi y aurait-il des points pour prendre en charge une solution que vous n'utilisez pas?

Réponse de SPC

Comme cette exigence pourrait être révisée, la réponse à ce commentaire est en attente.

Mesure prise par SPC

Clarification à venir.

Partie 3 : EF4 – Collaboration

Le soumissionnaire devrait démontrer comment la solution proposée permet une collaboration entre plusieurs utilisateurs.

Au minimum, la solution devrait permettre aux utilisateurs de :

- partager;
- collaborer;
- avoir un processus de type messagerie associé à la fonctionnalité de collaboration.

Commentaire : Veuillez définir les termes « partager » et « collaborer ».

Réponse de SPC

Les solutions du GOI sont utilisées pour automatiser la gouvernance des données au sein de l'organisation. L'avantage de la collaboration dans le GOI est de pouvoir saisir et partager les normes ou politiques de données auprès de la communauté de gouvernance des données. Dans ce cas, il s'agit d'une collaboration sur les définitions, les règles opérationnelles et les normes de données. Le partage fait référence au partage d'informations tirées du contenu du GOI. Exemple : partage des définitions de la terminologie opérationnelle et partage des noms des gestionnaires de données.

Mesure prise par SPC

Clarification fournie.

Partie 3 : ENF4 – Capacité du soumissionnaire à faire évoluer la solution

Le Canada aimerait sélectionner un soumissionnaire qui a la capacité de maintenir sa solution à la pointe de la technologie.

Le soumissionnaire a la possibilité de déterminer les éléments de la feuille de route de l'innovation. Pour guider sa préparation, les éléments sont des exemples de ce qui pourrait être inclus dans une feuille de route pour l'innovation.

Le soumissionnaire devrait présenter sa feuille de route pour l'innovation, sous la forme d'une représentation visuelle autrement, contenant les éléments suivants :

- calendrier : indiquez le délai nécessaire pour concrétiser l'innovation;
- étapes du processus : définissez vos étapes;
- flux ICR : montrez ce que vous mesurerez dans le cadre du projet;
- montrez les sujets généraux que le projet d'innovation explorera;
- flux de menaces : il s'agit des éléments qui doivent être gérés et atténués;
- ressources : quelles ressources mobiliser pour concrétiser l'innovation?

Commentaire : On ne sait pas très bien comment cette exigence sera notée lors de la présentation. En outre, il n'est pas habituel que les fournisseurs partagent leurs feuilles de route de produits.

Réponse de SPC

Cette exigence nous permet de choisir une solution et un fournisseur qui reste à la fine pointe de la technologie (c'est-à-dire qui n'est pas dépassé). Ce n'est peut-être pas une pratique habituelle. On pourrait dire que ce niveau de consultation des fournisseurs n'est pas une pratique habituelle. Ces feuilles de route ne seraient partagées qu'avec l'État.

Mesure prise par SPC

Clarification fournie.

Partie 3 : ENF5 – Capacité du soumissionnaire à développer la solution

Le soumissionnaire devrait démontrer l'extensibilité de la solution qu'il propose.

Des points seront accordés pour une solution qui, avec un minimum d'efforts, peut :

- augmenter la capacité de débit de transactions;
- intégrer de nouveaux utilisateurs;
- être déployé dans l'environnement d'un autre service.

Pour cette exigence :

« effort minimal » signifie ne nécessitant aucun changement à l'architecture ni aux intégrations telles que qu'elles sont déployées actuellement.

Commentaire : Le soumissionnaire devrait démontrer l'extensibilité de la solution qu'il propose.

Réponse de SPC

Avec un service SaaS, le fournisseur assume généralement la responsabilité de veiller à ce que la solution ait la capacité nécessaire pour traiter les besoins de SPC.

Par conséquent, cette exigence n'est pas nécessaire.

Mesure prise par SPC

Cette exigence sera éliminée de la sollicitation.

4. Proposition de prix

Section 4 – Formulaire d'offre financière

Quelle est votre compréhension de la manière dont la tarification doit être soumise?

Commentaire : Dans le chapitre « 2.1 Logiciels sous licence et soutien à la maintenance », il est précisé que : « La licence est perpétuelle pour un nombre illimité d'utilisateurs ». À notre avis, cette approche de licence n'est pas conforme aux modèles modernes de licence infonuagique SaaS/PaaS. L'adoption d'une approche différente en matière de licences, qui tient compte de l'utilisation et de la consommation, permettrait à l'État de faciliter l'évolutivité de la solution, l'ajout de nouvelles sources de données ou de nouveaux utilisateurs.

En outre, les licences d'utilisation ou de consommation auront un impact financier moins important sur les dépenses d'investissement des premières étapes du projet et à l'avenir. En outre, nous pensons qu'il manque des étapes qui empêcheront un déploiement réussi, notamment le déploiement auprès des utilisateurs finaux, la mise en place d'un processus de gouvernance des données, la mise à l'essai de la solution avec les entreprises, etc. Des éclaircissements supplémentaires devront être apportés.

De nombreux aspects entrent en ligne de compte dans la tarification, notamment le type d'utilisateurs ou de connexions dont vous disposez. De plus amples renseignements nous aideront à être plus précis en termes de tarification finale.

La limitation à 25 000 dollars par rapport à la validation de concept est un défi potentiel. Nous aurons besoin de comprendre les produits livrables plus en détail.

Réponse de SPC

Le modèle de tarification actuel est basé sur une solution qui serait sur place. SPC inclura un modèle de tarification différent pour une solution infonuagique.

Les détails du segment de travail sur les prototypes sont fournis à la section 8 de l'ED. Pour clarifier :

Portée du prototype :

- durée de trois mois/60 jours ouvrables;
- solution liée à :
 - dépôt de données d'entreprise de SPC (max. 10 sources de données);
 - zone de données infonuagiques de SPC (max. 10 ensembles de données);
- soutien limité à :
 - formation de 10 personnes maximum (formateurs et administration/support);
 - soutien technique.

Les éléments supplémentaires essentiels à la réussite d'un déploiement (déploiement auprès des utilisateurs finaux, gouvernance des données, etc.) sont dirigés par SPC. Le champ d'application du contrat ne comprend pas les services professionnels pour ces activités.

Mesure prise par SPC

Clarification fournie. Le modèle de tarification sera mis à jour dans la sollicitation.